



# Panorama

Bulletin d'Information de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal

18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal • Tél. (221) 823 81 24 • Fax : (221) 822 23 45  
<http://dakar.usembassy.gov> • Numéro 85 • Octobre 2007

## Les titres

Bienvenue Robin Diallo !

M. Bush adresse ses vœux au monde musulman  
à l'occasion du ramadan

La liberté religieuse est l'un des droits fondamentaux  
de l'homme

Le navire de guerre USS Doyle dans les eaux  
sénégalaises

Subvention américaine de 14 millions de FCFA octroyée  
au Musée de la Femme Henriette Bathily de Gorée

USDA finance un projet pilote de culture de riz et  
d'aquaculture

L'inscription à la loterie 2009 « Diversity Visa »  
a commencé

Allocution du président Bush à l'Assemblée générale  
de l'ONU

Soutien de l'Ambassade des Etats-Unis à la  
Pouponnière "Vivre Ensemble de Mbour"

Le personnel de l'Ambassade des Etats-Unis aide à  
sauver des vies

## Bienvenue Robin Diallo !

**R**obin Diallo est la nouvelle Conseillère aux Affaires Publiques. Cette ancienne volontaire du Corps de la Paix Américain va dorénavant diriger, au niveau de l'Ambassade, le prestigieux poste de responsable de toutes les activités liées à la culture et aux relations avec la presse. Elle aura sous sa supervision le bureau de presse dirigé par un Attaché de presse et celui de la culture dirigé par un Attaché culturel.

Robin Diallo arrive à Dakar avec une vie professionnelle assez riche. En effet, elle fut volontaire du Corps de la Paix au Niger de 1984 à 1988. Dans ce pays, elle a enseigné l'anglais pendant 4 ans. C'est en 1995 qu'elle intègre la diplomatie américaine avec comme premier poste le Bénin. Du Bénin, elle sera envoyée en Guinée pendant quelques mois avant de retrouver les Bénéinois qu'elle quittera en 1998. Elle s'envolera pour le Surinam où elle passera deux ans dans le Bureau des Affaires économiques. De 2001 à 2004, elle sera la responsable des Affaires Publiques de l'Ambassade des Etats-Unis au Malawi. Après ce pays d'Afrique, elle ira en Inde où elle passera 3 ans avec le monde des arts et de la culture de ce pays.

Robin Diallo est arrivée au Sénégal en août avec son mari et ses garçons de 8 ans, 14 ans et 17 ans. Elle est férue de chevaux et elle espère continuer ce sport au Sénégal.



## M. Bush adresse ses vœux au monde musulman à l'occasion du ramadan

Les Etats-Unis sont « une terre d'accueil de nombreuses confessions » et la société américaine est enrichie par la présence de sa communauté musulmane, a déclaré le président dans son message que nous présentons ci-après.

« J'adresse mes salutations aux musulmans qui observent le ramadan aux Etats-Unis et dans le reste du monde.

Le ramadan, qui est le temps le plus saint de l'année musulmane, commence aux premières lueurs de l'aube et commémore la révélation du Coran au prophète Mahomet. C'est pour les musulmans une période de jeûne, de prière et de rites durant laquelle ils méditent et raffermissent leur soumission à Dieu. Le ramadan constitue également pour eux une occasion de resserrer leurs liens familiaux et communautaires et de partager les dons de Dieu avec ceux qui se trouvent dans le besoin.



Le Chargé d'Affaires a.i., M. Jay T. Smith accueille Mme Niassé et sa fille lors du dîner de rupture de jeûne organisé par l'Ambassade des Etats-Unis

Les Etats-Unis sont une terre d'accueil de nombreuses confessions, et notre société est enrichie par ses membres musulmans. Plaise à Dieu que les saints jours du ramadan nous rappellent à tous d'aspirer à une culture de compassion et d'exercer la charité envers autrui.

Laura se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux. Ramadan moubarak. »

Pour marquer le début du ramadan, un dîner de rupture de jeûne a été organisé le 18 septembre 2007, par l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal. Au cours de ce dîner Le chargé d'Affaires, Jay T. Smith, a déclaré que « l'Ambassade se réjouit de continuer sa relation vivante avec la communauté Islamique du Sénégal et de promouvoir les échanges culturels entre les Etats-Unis et le Sénégal. »



Des diplomates et des dignitaires musulmans ont pris part au dîner de rupture de jeûne

## La liberté religieuse est l'un des droits fondamentaux de l'homme

Nous vous présentons ci-après des extraits de l'introduction du Rapport annuel sur la liberté religieuse dans le monde que la direction de la démocratie, des droits de l'homme et du travail du département d'État a diffusé le 14 septembre 2007.

« La liberté du culte est si importante pour les Américains que nous avons tendance à le prendre pour nous lorsque d'autres personnes en sont privées. Notre pays a été le principal pays qui a pris la défense des refuzniks juifs en Union soviétique. Des Américains se sont joints à des catholiques et à des protestants qui priaient en secret derrière le rideau de fer. Les Etats-Unis défendent des musulmans désireux de pratiquer librement leur religion dans des pays tels que la Birmanie et la Chine. »

*Le président George Bush, le 27 juin 2007*

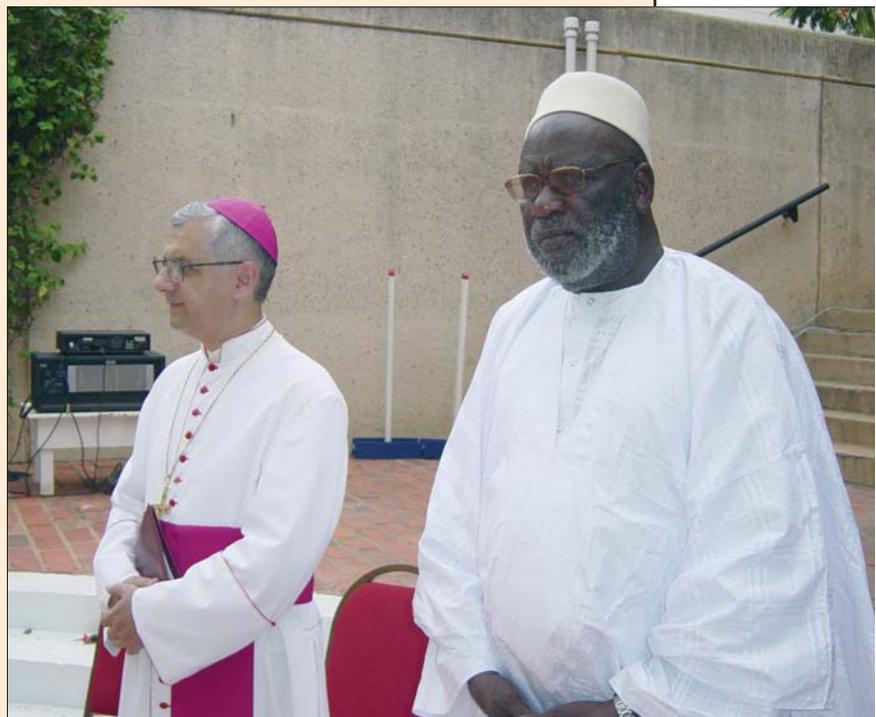
Nos pères fondateurs ont établi la liberté religieuse comme la pierre angulaire du régime constitutionnel des Etats-Unis en l'inscrivant dans le premier amendement à la Constitution qui fait partie de notre Déclaration des droits. Un grand nombre des premiers colons de notre pays sont venus en Amérique pour échapper à la persécution religieuse ; il s'ensuit qu'ils comprenaient bien l'importance de la liberté religieuse.

Au-dessus de l'une des principales entrées du département d'Etat des Etats-Unis figure une peinture murale qui illustre de façon frappante cet engagement. Cette peinture (15 m x 4 m environ) de Kindred McLeary représente les libertés du culte, d'expression, de réunion et de la presse (une partie de cette peinture murale est reproduite sur la couverture du rapport de cette année). Elle a été achevée en 1942 lors d'une des périodes les plus difficiles de l'histoire de notre pays. De nos jours, elle sert à rappeler avec force que, même à une période de grands problèmes et de grands risques pour notre pays, notre politique étrangère englobe la protection des libertés fondamentales et leur promotion, notamment celle de la liberté du culte.

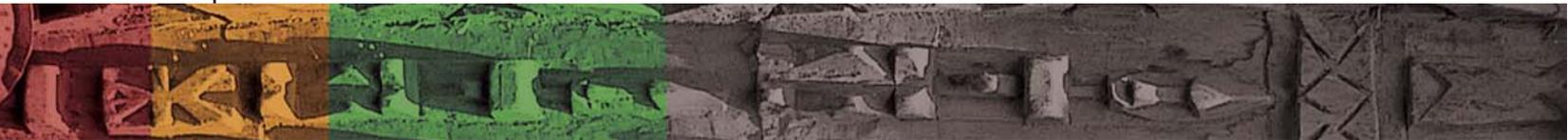
Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à défendre la liberté religieuse. La communauté internationale a déclaré à de multiples reprises que la liberté de religion était un droit fondamental de l'homme. On peut trouver de telles déclarations dans l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, dans l'article 16 du Document concluant de Vienne de l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe, dans l'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains et dans l'article 9 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe.

Le Pacte international de l'ONU relatif aux droits civils et politiques est particulièrement remarquable, car il donne force exécutoire aux droits de la Déclaration universelle. L'article 18 déclare : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement. » Il ajoute : « Nul ne subira de contrainte pouvant porter atteinte à sa liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix. »



*Le Nonce Apostolique Monseigneur Giuseppe Pinto et le Directeur de l'Institut Islamique de Dakar, Dr. Elhadji Oumar Guèye lors de la cérémonie de commémoration du quatrième anniversaire (2005) des attaques du 11 septembre 2001*



Il est regrettable que, alors que des personnes et des collectivités luttent en faveur de la liberté religieuse, de nombreux États ne tiennent pas compte de leurs obligations internationales. Dans un trop grand nombre de pays, les pouvoirs publics refusent de reconnaître la liberté religieuse et de la protéger, et il s'ensuit que des millions de personnes souffrent. Dans certains cas, les croyants sont incarcérés ou maltraités, tout simplement pour avoir eu le courage de manifester leurs convictions. Dans d'autres cas, on les prive de la liberté de choisir leur religion ou d'en parler ouvertement. Un exemple contemporain d'une atteinte à cette liberté est la tendance observée dans de nouvelles lois

qui, au nom de la tolérance, interdisent paradoxalement la discussion de divers points de vue religieux au sein d'une religion ou entre diverses religions.

Face à ces atteintes à la pratique du culte et à d'autres, le Congrès des Etats-Unis a adopté en 1998 la loi sur la liberté religieuse dans le monde. Cette loi réaffirme que la politique des Etats-Unis en la matière est « de condamner les violations de la liberté religieuse, de promouvoir le droit fondamental à la liberté de religion et d'aider d'autres États à le faire ». Fait encore plus important, la loi déclare que les Etats-Unis défendront la liberté et ceux qui sont persécutés.

Heureusement, notre pays et le département d'Etat sont dirigés par des personnes très attachées à cette question. Aussi bien le président Bush que la secrétaire d'Etat, Mme Rice, font beaucoup pour promouvoir la liberté religieuse à travers le monde. Le Congrès est aussi un allié constant qui met en évidence les violations et qui encourage les améliorations dans de nombreux pays. Les organisations non gouvernementales et les groupes confessionnels sont également des partenaires précieux dans le cadre de notre tâche. La présente édition du Rapport annuel sur la liberté religieuse dans le monde, qui est la neuvième, illustre l'attachement que nos dirigeants et nos concitoyens portent à cette question.

Ce rapport a pour origine l'histoire de notre pays et la réflexion actuelle sur nos valeurs. Comme Mme Rice l'a déclaré : « Nous n'oublions pas qu'un trop grand nombre de fidèles peuvent seulement prier Dieu dans le sanctuaire silencieux de leur conscience, parce qu'ils craignent d'être persécutés à cause de leurs croyances religieuses (...) L'Etat n'a nullement le droit de s'interposer entre la personne et le Tout-Puissant. »

On a fait beaucoup de progrès pour ce qui est de la protection de la liberté religieuse, tant aux États-Unis que dans le reste du monde. Il est cependant regrettable qu'un trop grand nombre de personnes ne puissent exercer leur liberté religieuse et qu'elles souffrent, parfois dans des conditions très difficiles et marquées par la violence, à cause de leur foi. C'est cette connaissance qui nous pousse à agir dans le cadre de l'élaboration de ce rapport annuel et qui inspire notre dévouement à cette tâche jusqu'au jour où toute personne ne pourra jouir de ce droit de l'homme qui nous est cher.



*Un musulman en prière au Centre de la communauté islamique de Des plaines dans l'Illinois*

## Le navire de guerre USS Doyle dans les eaux sénégalaises

Le USS Doyle, navire de guerre américain a séjourné au Sénégal du 30 août au 6 septembre 2007. Au cours de cette période, il a été organisé, à l'intention des experts de la marine et de l'armée de l'air sénégalaises, des sessions de formation sur les techniques de recherche et de sauvetage en haute mer.

Le USS Doyle mesure 138 m et pèse 4.170 tonnes en pleine charge. Sa vitesse est de 54 km/h et sa portée de 9.300 km. L'équipage est composé de 15 officiers et de 190 sous-officiers, renforcé par une autre équipe de 6 officiers pilotes et 15 sous-officiers de maintenance



*M. Thomas Elliott, Commandant du USS Doyle*



## Subvention américaine de 14 millions de FCFA octroyée au Musée de la Femme Henriette Bathily de Gorée

M. Jay T. Smith, Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Sénégal et Madame Annette Mbaye d'Erneville, Directrice du Musée de la Femme Henriette Bathily, ont procédé, le 13 septembre 2007, à la signature d'une convention portant sur la préservation du patrimoine culturel féminin au Sénégal. La cérémonie a eu lieu dans les locaux du Musée de la Femme Henriette Bathily sur l'île de Gorée.

La subvention, d'un montant de près de plus de 14 millions de F.CFA (28.500 dollars), constitue une contribution au projet du musée visant à préserver ses différentes collections témoignant de l'histoire et de l'héritage culturel de la femme sénégalaise.



Entrée du Musée de la Femme Henriette Bathily

Cette subvention américaine provient du fonds des ambassadeurs pour la préservation culturelle, administré par le département d'Etat. Il a été créé par le Congrès pour témoigner du respect des Etats-Unis pour l'héritage culturel de tous les peuples et apporter un soutien pour la conservation du patrimoine culturel mondial.

Le projet du Musée de la Femme Henriette Bathily s'étalera sur une année et sera clôturé par le vernissage d'une nouvelle scénographie, ainsi que d'un équipement technique amélioré. Il consistera à :

- restaurer des objets d'art dont l'état de conservation est jugé alarmant (mise en place de moyens de préservation répondant aux normes muséales internationales),
- remettre en état les infrastructures techniques (réfection des locaux, réaménagement du circuit électrique),
- produire un catalogue ainsi qu'un site web.



M. Jay Smith, Chargé d'Affaires a.i. et Mme Annette Mbaye d'Erneville signent la convention



M. Jay Smith remettant le chèque à Mme D'Erneville en présence de la Conseillère culturelle de l'Ambassade, Mme Koyo Kouoh

## USDA finance un projet pilote de culture de riz et d'aquaculture

**H**ors de la ville de Ndioum, pas loin de la frontière mauritanienne, six groupements de femmes ont pu surmonter les effets de la surpêche et de la pollution sur leur qualité de vie. Et cela, en vendant des centaines de kilos de poissons frais et en améliorant le régime alimentaire de leurs familles et de leurs communautés grâce à une combinaison de culture de riz et d'élevage de tilapias.

Avec l'appui de Counterpart International, les femmes du groupement de Gamadji Sare ont utilisé l'eau stagnante de leurs rizières pour élever des tilapias, un poisson nutritif et riche en protéines et également très prisé par la population du Sénégal du Nord. Avec une entrée totale de 100 kg de riz et de 90 kg de jeunes poissons, ce projet a pris son envol.

Après trois mois de culture de riz et de poisson, les 300 femmes participant au projet ont pu récolter plus de 1.900 kg de riz et plus de 1.400 kg de poissons pour la vente et la consommation locale.

Une des responsables du groupement des femmes de Gamadji Sare, Houleye, a déclaré qu'«après des années de négligence, l'aide de Counterpart International pour la réhabilitation du jardin et l'octroi d'une pompe à moteur ont permis de reprendre nos activités jardinières. Cette assistance a fait revivre notre groupement féminin, nous a



*Les femmes de Gamadji Sare se mobilisent pour améliorer leur régime alimentaire avec la culture de riz et l'élevage de tilapias*

donné de l'espoir et nous a aidés à nous sortir de la léthargie dans laquelle nous étions puisque notre jardin était tombé à l'eau. Les résultats sont impressionnants. »

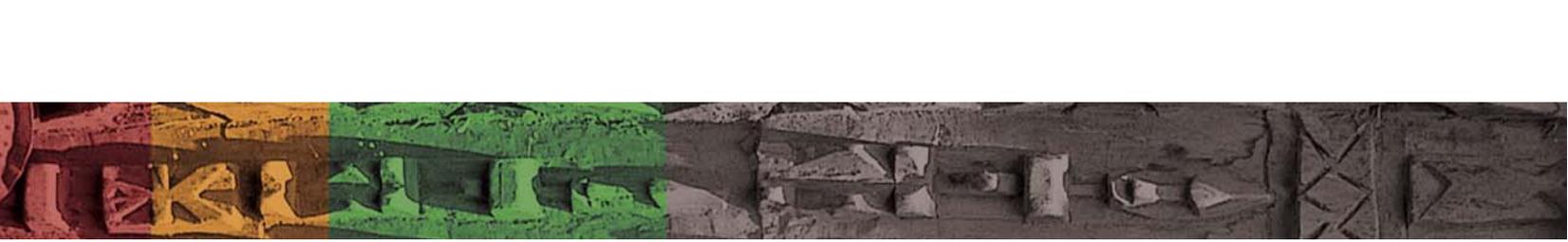
Houleye a ajouté que « les femmes ont vendu leur riz et ont utilisé la recette pour financer leurs activités jardinières de la saison sèche et ont acheté des outils et des graines. Elles ont partagé les poissons et chaque famille du village a reçu sa part. »

Au cours de ce premier programme pilote, les femmes ont beaucoup appris sur l'aquaculture. Après la moisson finale, elles ont replacé les poissons restants dans trois nouveaux bassins. Les poissons vont servir de stock pour continuer la culture à Gamadji Sare et pour créer six autres sites qui vont accueillir cette activité à la saison des pluies prochaines.

En septembre 2007, Counterpart va achever la formation en gestion des affaires et en microfinance organisée à l'intention du groupement féminin de Gamadji Sare, complétant ainsi leur capacité à cultiver du riz et à élever du poisson. Quand elles en auront assez à vendre, elles seront non seulement des mères consciencieuses membres actives de la communauté mais également de grandes femmes d'affaires.



*barrière créée dans une rizière pour la culture de tilapias*



# L'inscription à la loterie 2009 « DIVERSITY VISA » a commencé

L'inscription à la Loterie 2009 « Diversity Visa » a commencé le 3 octobre et se poursuivra jusqu'au 2 décembre 2007. Conçu pour amener une plus grande diversité raciale et ethnique aux Etats-Unis, ce programme offre des visas de résident permanent aux ressortissants des pays qui ont un taux d'immigration aux Etats-Unis traditionnellement bas. Le département d'Etat prévoit de délivrer 50.000 visas de résident permanent.

Pour participer à ce programme, il faut s'inscrire sur le site Internet [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) pendant la période d'inscription. Cette dernière est gratuite. Les candidats doivent s'inscrire une seule fois et indiquer le nom/prénom de leur conjoint (la première épouse uniquement, pour les polygames) et de tous les enfants célibataires de moins de 21 ans.

Un ordinateur choisira les personnes au hasard et, entre mai et juillet 2008, le Centre consulaire de Kentucky enverra des lettres uniquement aux candidats sélectionnés. Les personnes retenues auront la possibilité de faire une demande de visa dans le cadre du programme « Diversity Visas », mais elles devront prouver leur éligibilité avant d'avoir le visa.

228 sénégalais ont été sélectionnés pour le programme DV-2007. Les participants au programme DV-2007 ont été sélectionnés parmi plus de 5,5 millions de demandes qualifiées reçues du monde entier. Pour de plus amples informations quant aux résultats de la loterie des années précédentes, veuillez

visiter le site suivant :  
<http://travel.state.gov/visa/immigrants>

Il y a déjà eu par le passé des sites Internet se faisant frauduleusement passer pour des sites officiels du gouvernement des Etats-Unis. Certaines sociétés qui prétendent représenter le gouvernement des Etats-Unis ont collecté de l'argent afin de « remplir » les formulaires des candidats à la loterie. Il n'y a aucun frais pour télécharger et remplir le formulaire électronique d'inscription à la loterie « Diversity Visa ». Le département d'Etat informe les candidats sélectionnés par courrier acheminé par la poste, et non par courrier électronique. Les personnes retenues devront s'acquitter des frais de demande de visa immigrant uniquement auprès de l'Ambassade des Etats-Unis. Les candidats ne doivent en aucun cas envoyer de l'argent pour les frais de visa par courrier ni par un service de distribution quel qu'il soit.

Avant de s'inscrire à la loterie « Diversity Visa », il est vivement recommandé aux candidats de lire soigneusement les instructions mises sur le site [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) afin de s'assurer qu'ils remplissent les critères d'éligibilité à ce type de visa. Les candidats doivent avoir suivi une scolarité jusqu'à la fin du cycle secondaire, son équivalent ou deux années d'expérience de travail au cours des cinq dernières années, en occupant un poste qui nécessite au moins deux ans de formation ou d'expérience.

Par scolarité jusqu'à la fin du cycle secondaire, on entend une scolarité réussie d'une durée de 12 ans du primaire jusqu'au secondaire, ce qui, au Sénégal, signifie avoir réussi son baccalauréat ou obtenu un type de diplôme équivalent.

Les candidats potentiels qui n'ont pas passé la deuxième partie du baccalauréat et qui soumettent leur candidature sur la base de leur expérience professionnelle peuvent consulter la base de données du département américain du travail à l'adresse <http://online.onetcenter.org> pour voir si leur profession leur permet de remplir les critères d'éligibilité.

Les candidats potentiels qui souhaitent se qualifier sur la base de leur expérience de travail doivent avoir eu, au cours des cinq dernières années, une expérience de deux ans dans un poste classé 7.0 ou plus sur l'échelle SVP (Special Vocational Preparation). Par le passé, de nombreux candidats se présentant sur la base de leur expérience de travail ne remplissaient pas les critères minimums du programme « Diversity Visa » et leur demandes ont donc été refusées.

De plus amples informations sur le Programme « Diversity Visa Immigrant » sont disponibles sur le site Internet du département d'Etat, à l'adresse [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) ou en achetant une carte d'appel et en contactant le service d'information des visas pour les Etats-Unis au Sénégal au 869 63 00. SVP, veuillez ne pas appeler directement l'Ambassade des Etats-Unis.

## Allocution du président Bush à l'Assemblée générale de l'ONU

Dans son discours prononcé le 25 septembre 2007 à l'Assemblée générale des Nations unies, le président des États-Unis, M. George W. Bush, a fait l'inventaire de l'application des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans le monde et appelé tous les États membres à se joindre aux initiatives prises par son pays et par d'autres en vue de renforcer le respect des préceptes fondamentaux des Nations unies.

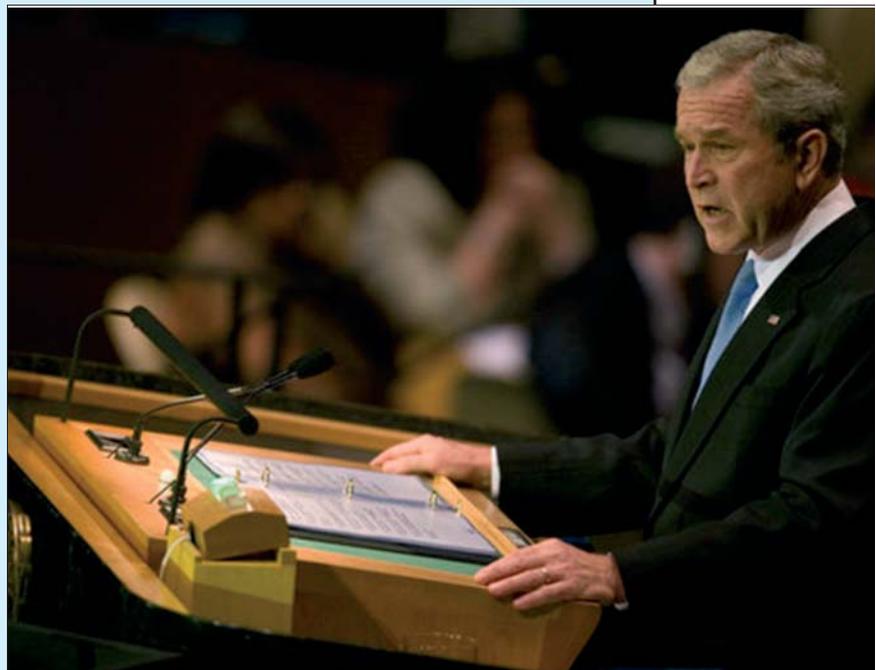
C'est à la lumière de cette Déclaration universelle qu'il a annoncé l'application de nouvelles sanctions des États-Unis contre la junte militaire au pouvoir en Birmanie, en rappelant à son auditoire que la mission des Nations unies consistait à affranchir les peuples de la tyrannie et de la violence. Il a salué les pays qui avaient récemment pris des initiatives en faveur de la liberté, félicitant notamment la Mauritanie, la Sierra Leone et le Maroc.

Passant à la situation au Zimbabwe, le président a qualifié le comportement du régime Mugabe d'« agression » contre le peuple zimbabwéen et d'« affront aux principes de la Déclaration universelle ». « Les Nations unies doivent insister sur la nécessité d'un changement à Harare, et insister sur la liberté du peuple zimbabwéen », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne le Soudan, M. Bush a déclaré apprécier « l'action dirigeante de la France » en faveur du Darfour et a demandé aux Nations unies de « remplir l'engagement qu'elles ont pris de déployer rapidement des forces de maintien de la paix au Darfour ».

Faisant ensuite remarquer que, à l'appui de la mission de l'ONU consistant à affranchir les peuples de la faim et de la maladie, les États-Unis assuraient plus de la moitié de l'aide alimentaire mondiale, le président Bush a indiqué qu'il avait proposé une initiative novatrice « selon laquelle les États-Unis achèteraient les produits alimentaires aux agriculteurs locaux, en Afrique et ailleurs, plutôt que d'y expédier des denrées en provenance du monde développé », afin de promouvoir l'agriculture locale et de rompre le cycle de la famine dans les pays en développement.

M. Bush a également souligné l'action des États-Unis en matière de lutte contre le sida et le paludisme dans le monde, et a annoncé notamment qu'il cherchait à doubler les



M. Bush prononçant son discours à 62<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ONU

crédits alloués au Plan d'aide d'urgence à la lutte contre le sida pour les porter à 30 milliards de dollars.

Afin de libérer les peuples « des chaînes de l'analphabétisme et de l'ignorance », objectif qu'ils partagent pleinement avec les Nations unies, les États-Unis ont sensiblement accru leur aide à l'enseignement dans le monde, a affirmé le président.

Enfin, abordant les questions de développement, M. Bush a déclaré que les États-Unis ont considérablement augmenté leur aide au développement, et l'acheminement de façon novatrice : « Nous avons lancé le Compte du millénaire pour récompenser les pays qui gouvernent justement, qui luttent contre la corruption, qui investissent dans leurs peuples et qui favorisent la liberté économique. »

## Soutien de l'Ambassade des Etats-Unis à la Pouponnière Vivre Ensemble de Mbour

Les bureaux de la Coopération Militaire et du « Self Help » de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal ont visité le mardi 11 septembre 2007, la pouponnière Vivre Ensemble de Mbour. Lors de cette visite, ils ont offert un important lot de vivres, de médicaments, de vêtements et de matériel pour bébé ; une façon de soutenir l'Association Vivre Ensemble dans sa noble mission de lutter contre la mortalité infantile.

La pouponnière a été créée Par l'association « Vivre Ensemble Madesahel » qui est une ONG humanitaire à but non lucratif et apolitique. Elle accueille des nouveau-nés séparés de leur mère, provenant majoritairement de milieux ruraux et défavorisés. Avec une capacité d'accueil de 55 bébés, cette pouponnière assure leur prise en charge alimentaire, médicale et psychoaffective jusqu'à leur premier anniversaire.

Le « Self Help », Programme Spécial de l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique est un fonds qui octroie une subvention aux petits projets de développement pour montrer l'intérêt du Gouvernement des Etats Unis dans l'assistance publique du Sénégal. Ce programme permet à l'Ambassadeur de répondre rapidement et directement aux besoins des communautés et associations qui ont démontré un niveau d'organisation pour l'exécution réussie d'un projet dont l'impact majeur est bénéfique aux populations locales.



Son but principal est d'aider les petits projets villageois à prendre un bon départ, et rester viables après la subvention de l'Ambassade. Le Fonds d'Auto-Assistance finance des projets conçus par les groupements ou associations villageois tels que :

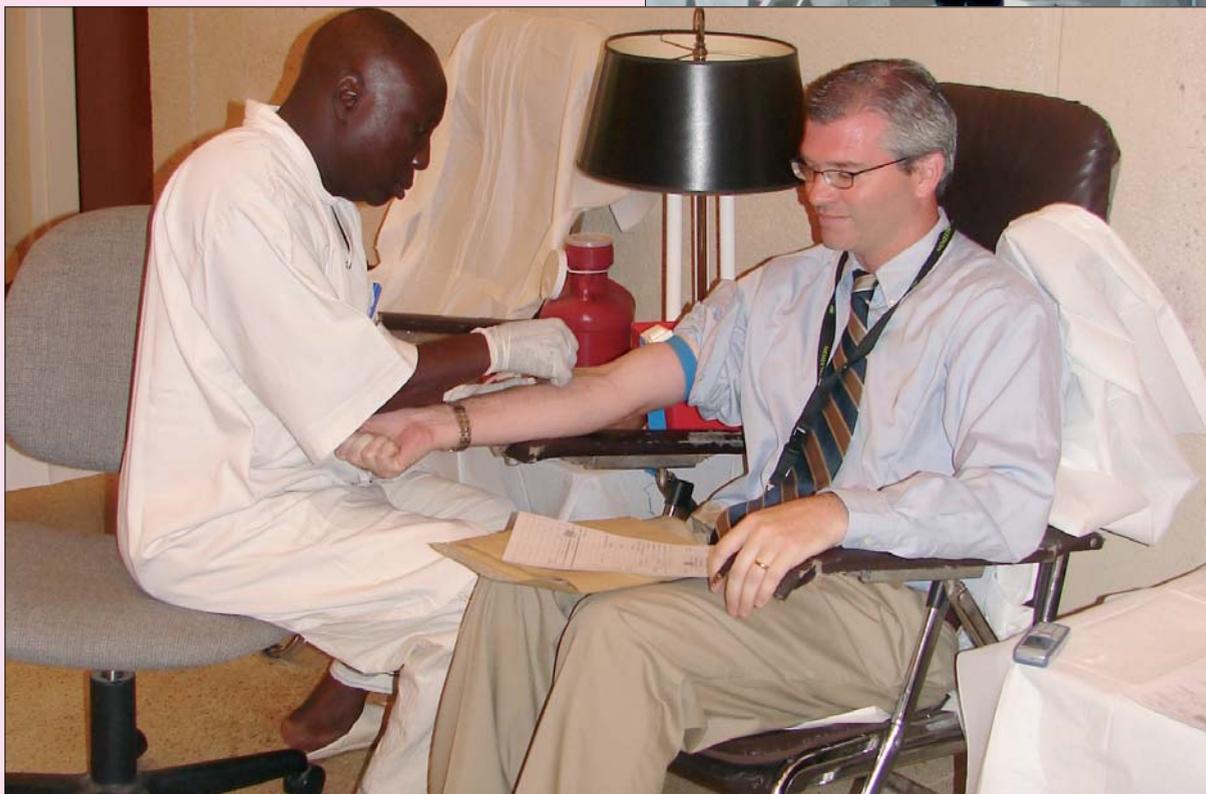
- les projets hydrauliques (latrines, puits, pompes, tranchées, ponts pour piétons)
- éducation (salles de classe, clôtures-mûrs d'école, table-bancs)
- santé (construction de postes de santé et maternité, équipement médical)
- projets porteurs de revenus (centres de couture, moulins à mil, décortiqueuses de céréales, poulailler, maraîchage), etc...



## Le personnel de l'Ambassade des Etats-Unis aide à sauver des vies

Le Bureau Médical de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar a organisé une collecte de sang le jeudi 6 septembre 2007 avec le concours du Centre National de Transfusion Sanguine de Dakar.

De façon spontanée et généreuse, les employés sénégalais et américains de l'Ambassade ont été nombreux à répondre à cette invitation. Rappelons que cette campagne a été organisée pour aider le Centre de Transfusion à stocker assez de sang pour le mois de Ramadan. En effet, il manque souvent de sang durant le mois du jeûne musulman. Ainsi, en donnant du sang la semaine avant le début du Ramadan, cela aide le CNTS durant toute la durée du jeûne.



# Quoi de neuf sur le site de l'ambassade ?

L'ambassade des Etats-Unis vous souhaite la bienvenue à sa nouvelle page web, version anglaise, logée dorénavant à l'adresse <http://dakar.usembassy.gov>. Vous y trouverez toutes les informations relatives aux activités de la mission diplomatique américaine au Sénégal, aux différentes politiques américaines et aux affaires consulaires. La version française de cette nouvelle page web sera bientôt disponible ; pour l'instant il vous suffit juste de cliquer sur l'onglet « français » pour accéder à la page habituelle.



The screenshot shows the homepage of the U.S. Embassy in Dakar, Senegal. The browser address bar displays <http://dakar.usembassy.gov/>. The page features a navigation menu with links for Embassy News, U.S. Citizen Services, Visas to the U.S., U.S. Policy & Issues, Resources, American Information Center, and Français. A search bar is located in the top right corner. The main content area is divided into several sections:

- EMBASSY HIGHLIGHTS**
  - USAID Signs Loan Agreements With Senegalese Banks**: A photograph shows officials signing documents. Text: "The American government, through the Agency for International Development (USAID), signed loan agreements with three banks to provide loan guarantees for small- and medium-sized enterprises in Senegal on September 26, 2007. The signing by USAID Director Kevin Mullally took place at the Chamber of Commerce, Industry and Agriculture in Dakar. Chargé D'Affaires Jay T. Smith offered remarks. The \$10 million loan guarantee is to encourage commercial banks to lend more to small- and medium-sized enterprises engaged in the clusters within Senegal's Accelerated Growth Strategy."
  - U.S. Embassy Organizes Iftaar Dinner**: A photograph shows a man in a suit and a woman in traditional attire. Text: "On September 17, in celebration of Ramadan, the U.S. Embassy organized an iftaar dinner for the Muslim community in Senegal at the Meridien Hotel. Chargé d'Affaires Jay T. Smith provided welcoming remarks." Below the photo is a caption: "Chargé Jay Smith welcomes Sokhna Mariama Niasse, accompanied by her daughter."
- LATEST HEADLINES FROM THE EMBASSY**
  - Poverty Reduction Strategy: The U.S. Signs Agreements worth 48 million US dollars**: A photograph shows two men signing documents. Text: "On September 21, Mr. Abdoulaye Diop, Minister of State/Minister of Economy and Finance and Mr. Kevin Mullally, Director of USAID/Senegal signed assistance agreements for the year 2007. This assistance, which amounts to 23 billion FCFA or nearly 48 million US dollars, will fund a wide variety of USAID/Senegal programs including economic growth, health, education and the promotion of peace in the Casamance region."
  - Goree**
    - U.S. Donates \$28,500 to Henriette Bathily Women's Museum on Goree**: A photograph shows a man presenting a check. Text: "On September 13, 2007 Mr. Jay Smith, Chargé d'Affaires, and Ms. Annette Mbaye d'Erneville, Director of Henriette Bathily Women's Museum, signed a grant agreement for \$28,500 for the preservation women's cultural patrimony in Senegal. The funds for the agreement were provided by the U.S. Department of State through the Ambassador's Fund for Cultural Preservation. The signing ceremony took place at the women's museum on the island of Goree."
- USA-SENEGAL MILITARY COOPERATION: The USS Doyle in Dakar**

On the right side of the page, there are three additional sections:

- SPOTLIGHT -**: A graphic titled "REDUCING WORLD HUNGER" showing a person holding a bowl.
- KEY EMBASSY LINKS -**: A list of links including Chargé d'Affaires a.i., U.S. Citizen Services, Visas, Offices of the Embassy, Opportunities, USG Reports on Senegal, USAID, Peace Corps, American Information Center, and Photo Galleries.
- OTHER INFORMATION -**: A list of topics including Latest, African Issues, Response to Terrorism, and The U.S. and The Middle East.
- MONTHLY MAGAZINE -**: A graphic for "Panorama #84 - September 2007 (PDF - French)".

The bottom of the page features a weather forecast: Terminé, 16.644s, Maintenant: Généralement ensoleillé, 28° C, Ven: 29° C, Sam: 25° C.

## Panorama

Directeur de la publication : Chad CUMMINS

Rédacteur en chef : Oumar WATT

Composition : Angelita MENDY

Conception - Réalisation : POLYKROME

18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal

Tél. (221) 823 81 24 • Fax: (221) 822 23 45

<http://dakar.usembassy.gov>

